



Préserver notre service médical

Un enjeu de santé et de sécurité !

Les élus CFE-CGC alertent la direction qui envisage de **réduire le nombre de médecins du travail** au Hub.

Dans un contexte de **vieillessement des salariés du HUB**, de **sollicitations croissantes** et de **tensions sur les équipes médicales**, cette décision est **inacceptable**.

Les visites médicales périodiques obligatoires, qui représentent moins d'un quart de l'activité des médecins, ne sont déjà plus effectuées dans les délais légaux.

Le nombre des visites à la demande des salariés ou de l'employeur ne fait qu'augmenter (reprise post CM, AT, restrictions, inaptitudes, RPS, pré-embauches CDD CFA, MOE piste...)

➡ Réduire les moyens du service médical, c'est affaiblir la **prévention, le suivi médical et le maintien dans l'emploi**, pourtant essentiels à la sécurité et la santé au travail de tous.

Cette réduction irait à l'encontre des engagements pris par l'entreprise en matière de Santé, Sécurité au Travail, qui prônent un accompagnement renforcé des salariés tout au long de leur carrière.

La Direction doit montrer de l'intérêt pour la santé de tous les salariés de l'entreprise.

Ce que la CFE-CGC demande :

- ✓ Le **maintien des 3 secteurs médicaux** du Hub
- ✓ Une médecine du travail interne et **adaptée aux enjeux SST de tous les métiers**.
- ✓ Un plan d'action pour rattraper le retard sur tous les types de visites obligatoires.
- ✓ **Un ratio équitable de salariés suivis par médecin**, garantissant un accompagnement de qualité, conforme aux bonnes pratiques en santé au travail et ce **quel que soit le secteur de l'entreprise**.

Santé des salariés = sécurité des opérations

